



Extract of FSU-95 Val d'Oise

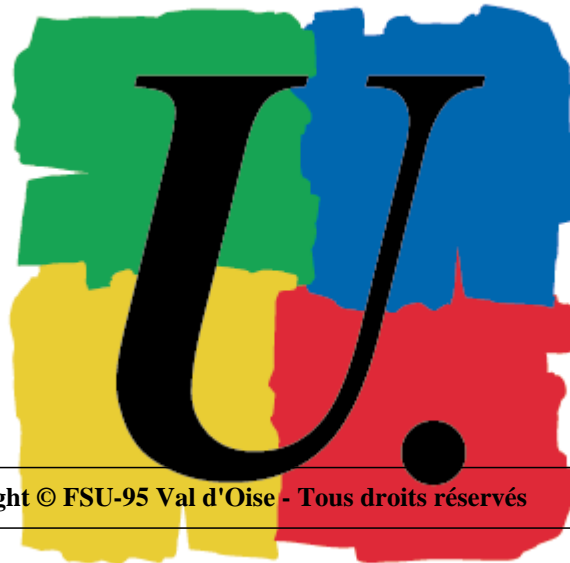
<http://fsu95.fsu.fr/Revalorisation-des-infirmier-e-s.html>

Communiqué de presse SNICS-FSU et SNIES UNSA Education

# Revalorisation des infirmier(e)s de l'Education nationale :

- actualité2018 - Actualité -

Publication date: mercredi 1er décembre 2010



Copyright © FSU-95 Val d'Oise - Tous droits réservés

**F.S.U.95**

Communiqué de presse SNICS-FSU et SNIES UNSA Education

Paris, le mardi 30 novembre 2010

Revalorisation des infirmier(e)s de l'Education nationale :  
Piqûre de rappel pour Luc Chatel le 9 décembre à Paris !

Notre profession au sein du système éducatif est porteuse d'une revendication légitime qui demeure aujourd'hui sans réponse malgré les engagements pris tant par le Ministre de l'Education nationale que par le Président de la République d'une application sans retard, par rapport à la Fonction Publique Hospitalière du passage en catégorie A des infirmières de l'Education nationale.

En choisissant de consacrer leur carrière aux jeunes, les infirmier(e)s de l'EN sont durement sanctionné(e)s par un déroulement de carrière beaucoup plus lent alors que leur niveau de qualification est identique.

Une telle politique ne peut qu'aggraver la pénurie de ces personnels à l'Education nationale. En effet, plus de 1500 équivalents temps plein ne sont pas pourvus. De telles discriminations entre les Fonctions publiques vont empêcher l'Education Nationale d'accueillir des infirmier(e)s de la Fonction Publique Hospitalière alors que la loi de mobilité est censée faciliter ce type de parcours.

Bien que légitimes et tout à fait insuffisantes puisqu'elles ne correspondent pas à une grille indiciaire de A type, les mesures obtenues par nos collègues dans la Fonction Publique Hospitalière n'en sont pas moins réelles et dévalorisent de fait notre profession qui se trouve une fois de plus disqualifiée.

Aussi, nos collègues révolté(e)s par cette discrimination récurrente ont décidé de retourner dans la rue à l'appel unitaire du SNICS-FSU et du SNIES-UNSA Education le jeudi 9 décembre 2010, afin que les décrets statutaires les concernant pour le passage en catégorie A, sortent dans les plus brefs délais.

A cette occasion, le SNICS-FSU et le SNIES-UNSA Education rappelleront, d'autre part, que la réflexion qui s'engage au même moment sur les missions des infirmières doit confirmer leur ancrage au sein des établissements scolaires, pour répondre à une demande croissante des élèves et des équipes éducatives. Ils rappelleront notamment que les infirmier(e)s de l'Education nationale ne sont pas recruté(e)s pour faire des visites médicales systématiques prévues par la loi. L'accueil, l'écoute, les soins, le suivi sont des missions irremplaçables pour favoriser l'épanouissement personnel et la réussite scolaire.

Contacts :

SNICS-FSU, Béatrice Gaultier, Secrétaire Générale 06.82.07.77.47

SNIES UNSA Education, Brigitte Accart, Secrétaire Générale 06.77.17.68.22